



**AVIAMA**  
International Association  
of the Puppet-Friendly Cities

## BOURSES AVIAMA 2020

### RÉGLEMENT

L'**Association internationale des villes amies de la marionnette (AVIAMA)** a été créée en 2012. Cette Association réunit des villes et des gouvernements locaux du monde entier autour de la marionnette. Ces villes et gouvernements locaux sont convaincus de l'importance de la culture et de son développement: proposant déjà un festival, abritant un musée, un théâtre permanent ou des compagnies dont la diffusion porte leur image sur le plan national et international, ils s'engagent ensemble dans la promotion des arts de la marionnette. L'AVIAMA représente un véritable réseau de coopération et d'échanges.

#### **Objectifs des bourses:**

L'AVIAMA est **un réseau qui aide à tisser des liens entre les différents pays** que ses membres représentent.

A ce titre, l'AVIAMA est **particulièrement sensible** à la question de la **mobilité** (voyage et/ou accueil sur place).

Le coût des déplacements constitue généralement une part importante des projets, tous domaines confondus: les bourses ont principalement pour objet d'aider aux voyages et au séjour. Elles sont destinées à toute personne ayant un projet dans le domaine de la marionnette: des compagnies ou des artistes qui veulent prendre part ou assister à un festival, des chercheurs qui désirent faire une recherche, des amateurs qui veulent monter un projet, etc...

La nature des projets aidés doit concerner **le domaine des arts de la marionnette sous différents aspects** (recherche, apprentissage, participation à un événement: conférence, symposium, congrès ou similaire, production d'un spectacle...).

Le projet doit se dérouler prioritairement dans l'une des Villes membres, cependant, dans des cas exceptionnels, d'autres villes seront acceptées.

Aucune condition d'âge n'est exigée mais le Jury sera particulièrement attentif aux demandes venant d'étudiants ou de jeunes professionnels.

#### **Jury:**

Il est constitué de 5 membres du Conseil d'administration de l'AVIAMA.

(La dernière Assemblée générale (2018) a désigné pour 3 ans: *Charleville-Mézières, Iida, Plzen, Tolosa et Tournai*)



## Calendrier:

Un appel est lancé chaque année au sein du réseau AVIAMA avec, également, le soutien du réseau associatif de la marionnette.

L'Appel pour solliciter une bourse sera lancé chaque année en octobre.

**Date butoir pour l'envoi des candidatures:** 31 janvier de l'année concernée.

**Envoi du dossier complet de demande** à l'adresse mail suivante: **contact@aviama.org**

Une confirmation de réception sera adressée aux candidats.

**Communication du choix** du projet et du montant alloué: 15 avril de l'année concernée.

## Présentation de la demande:

### Fournir

**Une présentation détaillée et argumentée** du projet (3000 signes) en français et en anglais.

**Un calendrier détaillé** concernant le déroulement du projet.

**Un Budget prévisionnel**, détaillant l'ensemble des frais et les aides espérées (apport personnel, autres bourses, supports en nature, etc...) par le/la candidat(e).

**Un CV détaillé**, rappelant les liens du/de la candidat(e), en particulier, avec le monde de la marionnette.

**Une lettre de motivation personnelle**, en français et en anglais, expliquant, dans le détail, pourquoi cette demande est faite, quels sont les acquis espérés, et la façon dont ceux-ci pourraient être partagés ou contribuer au secteur.

**Une lettre de soutien d'une des Villes membres de l'AVIAMA.**

**Toute autre lettre de soutien** que le candidat juge utile de joindre à sa demande.

**Aucune candidature ne sera validée** sans la documentation indiquée ci-avant.

L'AVIAMA se réserve le droit de demander d'autres informations et des documents complémentaires qu'elle jugera utile.

L'AVIAMA se réserve le droit de rejeter toute demande incomplète.

## Attribution:

Les bourses sont attribuées **chaque année**.

L'un des membres de l'AVIAMA, est désigné pour suivre le projet en tant que parrain.

L'AVIAMA reste libre de **définir chaque année le nombre et le montant des bourses** attribuées en fonction de son Budget global.

L'AVIAMA reste libre **de déterminer l'échéancier de versement**, incluant un versement unique. Le terme, cependant, ne pourra être supérieur à **la date de remise du rapport** qui marque la fin du projet et sa réalisation.

## Montant:

Les Bourses peuvent atteindre **un montant unitaire maximum de 2 000 €**.

Le montant de la bourse AVIAMA ne peut excéder, en aucun cas, **50% du coût total du projet** indiqué sur le Budget prévisionnel joint à la demande.



**Déroulement du projet:**

Le Candidat s'engage à tenir le membre désigné pour être son parrain et les membres du Conseil d'administration informés du déroulement de son projet, possibilités et difficultés. Il s'engage également à fournir un rapport détaillé en fin de projet et des suites éventuelles qui sont envisagées.

**Versement de la bourse:**

L'AVIAMA verse directement la Bourse, contre justificatif, à l'organisateur du projet.

Elle peut éventuellement régler directement toute facture liée au projet (exemple: paiement d'un billet d'avion/train, de l'hébergement, etc...) mais cela doit recueillir l'accord du Trésorier.

Le Trésorier de l'AVIAMA se réserve le droit de demander le remboursement de tout ou partie des sommes non utilisées.

**Obligations des récipiendaires (dans les 6 mois suivant la fin du projet):**

Obligation de **mentionner le nom de l'AVIAMA** dans tous ses supports de communication quant au projet (brochures, presse, web, facebook...).

**Envoi d'un Bilan économique** de la participation au projet.

**Envoi d'un rapport à l'AVIAMA** (accompagné de quelques photos), indiquant, entre autres, les acquis du boursier après sa participation au projet et de quelle façon il pourrait les avoir partagés dans son pays (ou région).

**Autoriser l'AVIAMA**, sans aucune restriction, à utiliser les documents constituant le contre-rendu dans ses communications (sous quelque forme que ce soit).

**Fournir tout justificatif** (reçus, factures, etc...) des sommes dépensées, demandées par l'AVIAMA.

**Retourner**, signé, tout reçu demandé par le Trésorier de l'AVIAMA.

